

Contexte

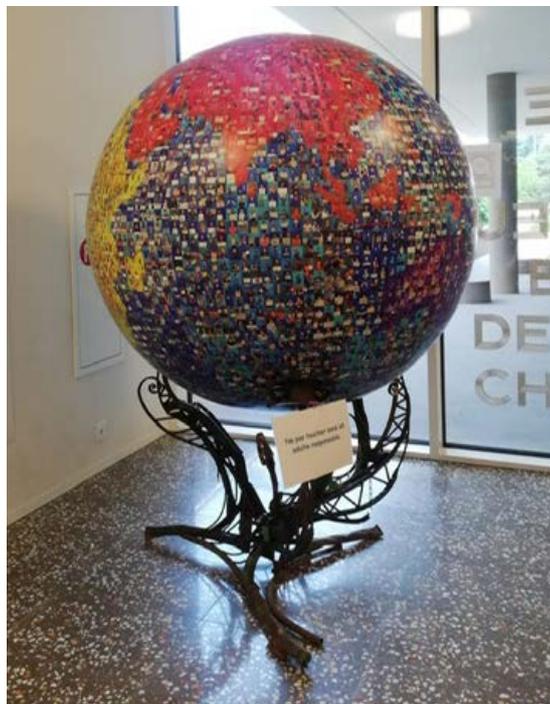
La Suisse a ratifié la Convention des Droits de l'Enfant en 1997, mais les enfants eux-mêmes ne les connaissent pas bien et leur opinion sur les questions qui les concernent n'est pas suffisamment prise en compte. Le Comité des droits de l'enfant recommande à la Suisse d'**aborder systématiquement les droits de l'enfant à l'école et de mettre en place des mécanismes effectifs de participation.**

Le projet

C'est pour répondre à ces besoins qu'Enfants du Monde mène un travail approfondi d'éducation aux droits de l'enfant dans les écoles. En participant à la construction d'un **Globe Géant** constitué d'environ 5'000 photos d'élèves, chacune illustrant un droit, les enfants et les jeunes se familiarisent avec leurs droits. Grâce au **Globe Virtuel** (<https://www.edm.ch/globe-virtuel>), ils ont aussi l'occasion de les défendre et de les revendiquer, en dialogue avec des enfants d'autres pays.

Ancré dans une démarche d'**éducation en vue du développement durable**, le projet Un Monde Plus Juste s'inscrit dans le **Plan d'études romand** en formation générale, en sciences humaines et sociales, et permet de développer les compétences en éducation à la citoyenneté.

La participation au projet est **gratuite** pour les écoles.



Pour qui ?

Le projet s'adresse à des **enfants âgés de 8-12 ans** en Suisse (5P à 8P), au Guatemala et au Burkina Faso.



Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont modulables aux besoins et aux intérêts des élèves, des enseignant.e.s et des directives des établissements scolaires.



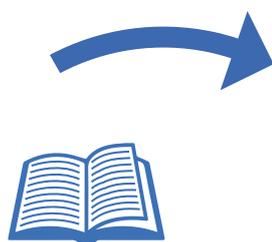
- Faire des liens entre les droits de l'enfant et sa vie quotidienne
- Comprendre ses droits et s'exprimer dessus en produisant des photos et des textes
- Formuler des recommandations pour une meilleure mise en œuvre des droits de l'enfant
- Promouvoir les droits de l'enfant auprès du grand public et des décideurs



Déroulement

1. Préparation

L'enseignant.e reçoit et étudie le **Guide pédagogique Un Monde Plus Juste**, incluant un module pour l'enseignant et un dossier de l'élève.



2. Découverte des droits

En menant la séquence pédagogique, les élèves découvrent leurs droits et réalisent une photo d'un droit qui leur tient à cœur. Les photos sont exposées sur le Globe Géant et sur le Globe Virtuel.



Pour ceux qui souhaitent aller plus loin...

3. Inauguration du Globe lors du Festival La parole aux enfants

À l'occasion du 20 novembre, journée anniversaire des droits de l'enfant, le Globe Géant et le Globe Virtuel sont inaugurés à Genève, en présence des autorités locales et de représentants du Comité des droits de l'enfant. Les élèves socialisent leur travail en dialogue avec des enfants d'autres écoles et partagent leurs recommandations pour une meilleure mise en œuvre de leurs droits auprès des adultes intéressés par les questions les concernant. <https://www.edm.ch/festival>



Un appui tout au long du projet

Le guide pédagogique Un Monde Plus Juste fournit aux enseignant.e.s tout le matériel nécessaire au déroulement du projet avec leurs élèves. Les spécialistes en droits de l'enfant d'Enfants du Monde sont à disposition pour appuyer l'enseignant.e tout au long du processus.

Pour en savoir plus : <http://www.edm.ch/umj/>

Contact et inscriptions : umj@edm.ch

